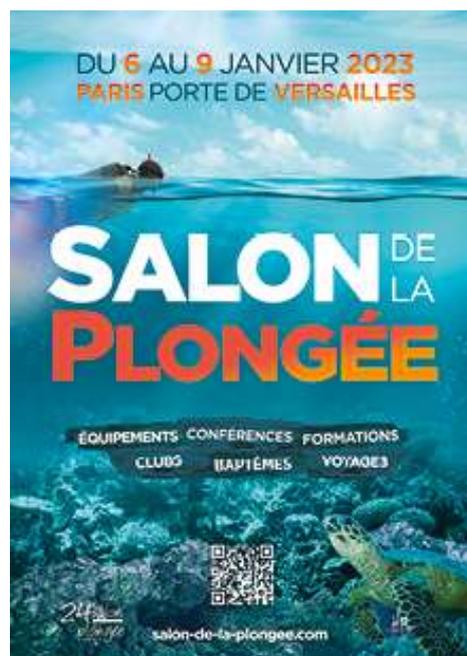




CONCOURS PHOTOS - 2023



INFORMATIONS PRATIQUES SALON DE LA PLONGEE 2023

COORDONNEES DE L'ORGANISATION

SALON INTERNATIONAL DE LA PLONGEE SOUS-MARINE

Tél. : 00 33 1 43 74 72 89

E-mail : concours@salondelaplongee.com – Site Internet : www.salon-de-la-plongee.com

DATES ET HEURES D'OUVERTURE

- ✓ Vendredi 6 janvier 2023 de 10h00 à 21H (Nocturne)
- ✓ Samedi 7 janvier 2023 de 10h00 à 19h00
- ✓ Dimanche 8 janvier 2023 de 10h00 à 19h00
- ✓ Lundi 9 janvier 2023 de 10h00 à 15h00

LIEU DE L'EVENEMENT

Pavillon 4

ViParis - Parc des Expositions - 1 Place de la Porte de Versailles - 75015 Paris – France

<https://www.viparis.com/fr/>

ACCES

- ✓ Avion : Tous les aéroports de Paris (Orly & Roissy Charles De Gaulle)
- ✓ Train : Toutes les gares de Paris (Lyon, Montparnasse, Nord ...)
- ✓ Métro : Ligne 8 (Station Balard) et Ligne 12 (Station Porte de Versailles)
- ✓ Tramway : T2 et T3 (Station Porte de Versailles – Parc des expositions)
- ✓ Voiture : Périphérique - Sortie Porte de Versailles
- ✓ Bus : 39 & 80 (Station Porte de Versailles)
- ✓ Parking P6

BILLETTERIE

- ✓ Entrée 1 jour : 14.00€
- ✓ Billet 2 jours (jours qui peuvent être non consécutifs) : 25.00€
- ✓ Billet 4 jours : 30.00€
- ✓ Entrée uniquement le lundi 9 janvier : 10.00€

Pour acheter vos billets : <https://yurplan.com/event/SALON-DE-LA-PLONGEE-SOUS-MARINE/92819>

RESULTAT DU CONCOURS

Les résultats seront annoncés au Salon de la Plongée, le vendredi 6 janvier 2023 à 19h00, sur l'espace scénique.

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS

La thématique pour cette édition 2023 est : **L'Océan que vous aimeriez transmettre à vos enfants**

De la plus petite espèce rencontrée au plus impressionnant face à face, d'une balade dans un jardin de corail à une randonnée dans une forêt de gorgones, chaque plongeur est le témoin privilégié de la beauté et de la richesse de nos océans.

Grâce à une sélection de vos plus belles photos, nous vous invitons à sensibiliser le grand public aux merveilles sous-marines.

L'océan offre, à chaque plongée, un spectacle stupéfiant et nous vous proposons de le présenter sous son plus beau jour, tel que vous aimeriez le transmettre à vos enfants ou petits-enfants !
Faites nous rêver !

La date limite de dépôt des images est fixée **au 24 décembre 2022**

Ce concours est entièrement gratuit.

Chaque concurrent peut participer en déposant de 1 à 5 photos

50 invitations au prochain Salon de la Plongée seront offertes par tirage au sort, parmi les participants.

Les résultats seront annoncés le vendredi 6 janvier à 19h00 au Salon de la Plongée

Lors de la cérémonie de remise de prix, les lauréats se verront remettre le trophée du Concours Photos du Salon correspondant à son résultat ainsi que les lots offerts par les exposants du Salon.



CONCOURS PHOTOS - 2023

Le Salon International de la Plongée Sous-Marine est un événement créé, produit et organisé par la société HP Communication. Le Salon International de la Plongée Sous-Marine est un nom déposé par la SARL HP Communication.

Le concours photos du Salon International de la Plongée Sous-Marine est ouvert à tous les photographes.

Toute œuvre considérée par Le Salon International de la Plongée Sous-Marine comme présentant un caractère manifestement « hors-sujet » ou susceptible de troubler l'ordre public ne pourra pas être retenue pour le présent concours.

Toute œuvre présentant une manipulation ou un non-respect d'animal ou du milieu (déplacement d'animal, conditions non naturelles etc...), sera exclue du présent concours.

Le Salon International de la Plongée Sous-Marine se réserve le droit de ne pas retenir certaines photos pour ce concours sans que cette décision puisse être contestée et donner un droit à une indemnisation ou un remboursement de frais.

Le Salon International de la Plongée Sous-Marine, conformément aux règles établies en matière de Copyright, considère que les œuvres présentées sont libres de tout droit de propriété artistique ou autre, que pourrait détenir un tiers (images, droit à l'image etc...). Du fait même de leur participation, les auteurs des photos s'engagent à garantir l'organisateur contre toutes actions qui pourraient être exercées à son encontre contre des ayants droit. Le Salon International de la Plongée Sous-Marine ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable en cas de contestation ou de litige.

Chaque photographe s'assurera que ses images ne porte aucune atteinte aux droits des tiers du point de vue de leur image, biens, personnalité, vie privée. Il certifie notamment disposer de toutes les autorisations de publications des images des modèles, personnes, y compris des enfants.

Les photographes autorisent l'utilisation de leurs œuvres par Le Salon de la Plongée Sous- Marine et les partenaires du présent concours pour des actions de promotion, avec mention du nom du photographe, sans pour autant donner lieu à un versement de droit d'auteur ou à une rétribution sous quelque forme que ce soit.

La participation au présent concours implique l'acceptation de toutes les conditions établies par le présent règlement et des directives données par l'Organisateur pour garantir la qualité de la présentation des œuvres.

Les trophées et lots seront remis aux gagnants ou à leurs représentants lors de la cérémonie de remise des prix. Aucun lot ni trophée ne sera envoyé.

Votre participation au concours, entraîne votre accord avec la phrase suivante :

« Je demande ma participation au concours photos du 24^{ème} Salon International de la Plongée Sous-Marine.

Je déclare avoir pris connaissance des Informations ainsi que du Règlement du concours ci-dessus, en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et renoncer à tout recours contre l'organisateur. Je certifie être l'auteur des photos et disposer de l'autorisation de publication des images des modèles, des personnes, y compris, le cas échéant, des enfants ».